



Limite de candidature	22-10-2026
Mise à jour	22-09-2026
Référence	34115NP
Service	DIRECTION ACCOMPAGNEMENT ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
Localisation	Martigues
Contrat	Contractuel non permanent
Expérience	1 à 3 ans
Disponibilité	Immédiate
Formation	BAC + 5
Statut	Contractuel/CDD de Droit Public
Fonction	102 Assistant de gestion administrative
Date de fin	22-10-2026
Variables	Prime de fin d'année de 1860€ bruts versée annuellement (au prorata du temps de présence dans l'année)
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	ATTACHES TERRITORIAUX
Grade	-

Contexte et définition du poste

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence pilote des politiques publiques innovantes au service de ses habitants. Son action couvre des secteurs clés tels que la mobilité durable, la transition écologique, l'aménagement urbain, la solidarité sociale, la protection des plus vulnérables ainsi que le développement économique, culturel et numérique.

Elle est la plus vaste Métropole de France, regroupant 92 communes et un peu moins de 9000 agents engagés.

Rejoignez-nous et contribuez à façonner l'avenir de notre collectivité dynamique et innovante !

Au sein de la Direction du Pôle Ressources Humaines Ressources, vous exercerez vos missions à la Direction Accompagnement et Qualité de Vie au Travail.

La DAQVT propose aux agents et aux managers une offre de services déployés sur l'ensemble du territoire : Médecine agréée statutaire, Médecine préventive, Prévention des risques professionnels, Action sociale, Maintien dans l'emploi, Conseil en évolution professionnelle, Accompagnement au handicap, Psychologie/santé au travail.

Vous serez en charge dans le Service Santé Psychologie au Travail, de la coordination du suivi des dossiers qui relèvent de la médecine préventive soumis à la CAPLU, d'une veille dans le domaine d'activité, du suivi de la réglementation et du statut juridique, ainsi que de l'élaboration de bilans, la production de statistiques et la rédaction de documents de suivi de l'activité.

Vos missions :

- Gérer et suivre les dossiers thématiques soumis à la CAPLU.
- Réaliser des procédures / tableaux de suivi.
- Suivre la réglementation / le statut juridique.
- Suivre des relevés de décisions à l'issue des réunions bilatérales bimensuelles entre le service de Médecine de Prévention / les Psychologues, et la Directrice de la Division Santé et Psychologie au Travail
- Réaliser des bilans, statistiques (requêtes), comptes-rendus de réunions.
- Collaborer activement au renouvellement du marché public de la médecine préventive

Profil recherché

Vous êtes titulaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux et/ou disposez d'un diplôme de niveau Bac+5 **en santé au travail**.

Vous avez de l'expérience en gestion administrative de la santé et une connaissance de l'environnement public et du fonctionnement d'une collectivité.

Vous avez des qualités rédactionnelles certaines et une capacité à vous former et à vous documenter.

Vous faites preuve de discrétion, de rigueur et de sérieux.

Vous êtes disponible et avez le sens du travail en équipe.

Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](#)

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 10,50€ (après un mois de carence)
- Télétravail possible selon les missions
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Poste ouvert aux candidats contractuels, basé à Martigues.

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez adresser un mail à pole-rh.src@ampmetropole.fr en laissant les coordonnées téléphoniques sur lesquelles vous souhaitez être contacté.

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.